

**RAPPORT DE L'UNITE DE COORDINATION SOUS-REGIONALE POUR LA MEDITERRANEE**  
**Mise en œuvre par le PNUE-PAM -SPA/RAC des actions relatives à la conservation des cétacés en Méditerranée**  
**(Septembre 2019 -septembre 2022)**



Mediterranean  
Action Plan  
Barcelona  
Convention



Le Protocole d'accord entre le SPA/RAC et le Secrétariat de l'ACCOBAMS pour la période 2021-2022 a été signé par les deux organisations après examen par l'Unité de coordination du PAM. Il comprend un programme de travail commun détaillé.

**1. EVALUATION ET MISE À JOUR DU PLAN D'ACTION POUR LA CONSERVATION DES CÉTACÉS EN MÉDITERRANÉE**

Le Plan d'action actualisé pour la conservation des cétacés en Méditerranée a été adopté par Décision IG.25/13 pendant la COP22 (Antalya, Turquie 2021). Son évaluation et sa mise à jour ont été effectués en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'ACCOBAMS.

**2. APPROCHE ECOSYSTEMIQUE/PROGRAMME DE SURVEILLANCE ET D'EVALUATION INTEGRES (IMAP)**

- Le SPA/RAC apporte son assistance aux pays du sud de la Méditerranée dans la mise en œuvre de l'IMAP, pour le cluster Biodiversité. Les indicateurs sur les mammifères marins sont pris en compte (IC3, 4 et 5 sur l'aire de répartition des espèces, l'abondance de la population et les caractéristiques démographiques de la population, respectivement) dans au moins deux zones de surveillance, dans une zone à faible pression (par exemple, une aire marine protégée/une aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne (ASPIM)) et dans une zone à forte pression due à l'activité humaine.
- Le SPA/RAC a développé les échelles de suivi et d'évaluation, les critères d'évaluation, les seuils et les valeurs de référence pour les Indicateurs communs 3, 4 et 5 de l'IMAP relatifs aux mammifères marins. Ce document a été révisé par le Comité scientifique de l'ACCOBAMS, discuté par le CorMon sur la biodiversité (visioconférence, 10-11 juin 2021) et approuvé par la 8<sup>ème</sup> réunion du Groupe de coordination de l'approche écosystémique (visioconférence, 9 septembre 2021) pour son utilisation dans le cadre du Rapport de 2023 sur la qualité de la Méditerranée (2023 Med QSR).
- Le SPA/RAC a discuté les normes de données et les dictionnaires de données pour les Indicateurs communs 3, 4 et 5 de l'IMAP pour leur utilisation dans le cadre du MedQSR 2023.

### 3. LE SAPBIO POST-2020

Le Programme d'action stratégique post-2020 relatif à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources naturelles dans la région méditerranéenne (SAPBIO post-2020), a été adopté par Décision IG.25/11 de la COP 22 (Antalya, décembre 2021), en tant que politique méditerranéenne de conservation de la biodiversité marine et côtière orientée vers l'action, visant à contribuer à la réalisation du bon état écologique, aux objectifs de développement durable et de leurs cibles respectives et au Cadre mondial pour la biodiversité de la CDB après 2020 dans l'optique du contexte méditerranéen.

L'élaboration du SAPBIO post-2020 s'est appuyée sur les besoins et les priorités identifiés de manière participative au cours d'un processus ascendant avec les pays méditerranéens à l'échelle nationale.

Vingt-et-un (21) documents nationaux sur la préservation de la biodiversité marine et côtière de la Méditerranée au-delà de 2030 et quatre documents d'orientation sous-régionaux du SAPBIO post-2020 ont été préparés afin d'assurer un haut niveau de coordination et un passage en douceur des informations du processus national à l'élaboration du SAPBIO post-2020. Le projet de document du SAPBIO post-2020 a été soumis pour consultation au Comité consultatif et examiné par deux réunions des correspondants nationaux du SAPBIO.

### 4. AMÉLIORATION DE LA CONSERVATION EFFICACE DES HABITATS CRITIQUES DES CÉTACÉS

- Une stratégie post-2020 ambitieuse et transformatrice relative aux aires marines protégées (AMP) et aux autres mesures efficaces de conservation par zone (AMCE) en Méditerranée, en accord avec le cadre mondial de la biodiversité post-2020 de la CDB et d'autres processus régionaux et mondiaux, a été préparée par le SPA/RAC en consultation avec les PFN des ASP, les organisations mondiales et régionales pertinentes, et adoptée par les Parties contractantes lors de leur COP 22 (Décision IG.24/6) : Elle vise à protéger et conserver la Méditerranée grâce à des systèmes efficaces et bien connectés d'aires marines et côtières protégées et d'autres mesures efficaces de conservation par zone, y compris les Aires spécialement protégées et les Aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne.
- La Journée des ASPIM a été organisée le 20 mai 2022, avec la participation de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco au Musée océanographique de Monaco afin de renforcer la collaboration entre les gestionnaires et de remettre les certificats des ASPIM.
- Le rapport 2020 sur l'état des AMP est en cours de finalisation, en vue de sa soumission au conseil d'édition du PNUE après l'été.

### 5. PROJETS FINANCES PAR DES SOURCES EXTERNES

Le SPA/RAC collabore avec le secrétariat de l'ACCOBAMS pour la mise en œuvre des projets et programmes suivants :

#### I. Réduction des pressions humaines sur les cétacés

**Projet « Atténuer la déprédation des dauphins dans la pêche en Méditerranée - Conjuguer les efforts en vue de renforcer la conservation des cétacés et la pêche durable » :**

Il se concentre sur les priorités identifiées dans le cadre de l'action pilote tunisienne "Interactions des dauphins et des oiseaux de mer avec la pêche en pélagique artisanale à la senne coulissante à Kelibia". Il vise à assurer un suivi technique des activités de surveillance et des expériences - la senne renforcée et les répulsifs acoustiques - et à améliorer, en parallèle, la compréhension du comportement des grands dauphins et de leurs interactions avec la pêche et l'aquaculture.

Avec sa deuxième composante qui vise à promouvoir le développement d'activités d'écotourisme pour concilier la conservation des espèces marines menacées et la pratique de l'activité de pêche (activités de pécaturisme, découverte du milieu marin et observation de la faune marine selon des principes et pratiques responsables), le SPA/RAC a appuyé l'ONG tunisienne Notre Grand Bleu pour la mise en œuvre d'une action pilote menée durant le

mois de mai 2022 dans la baie de Monastir avec la participation des principaux acteurs, des pêcheurs et du grand public.

### **Projet « Comprendre les prises accessoires multi-taxons méditerranéens d'espèces vulnérables et tester l'atténuation - une approche collaborative »**

Ce projet est mis en œuvre conjointement par le SPA/RAC, l'ACCOBAMS, la CGPM, l'UICN Med, BirdLife International (coordinateur du projet) et MEDASSET. Il a débuté en septembre 2017 et s'achèvera en octobre 2022. Dans le cadre de ce projet, le SPA/RAC a :

- appuyé la mise en œuvre d'un programme de recueil de données sur les prises accidentelles multitaxons en Tunisie ainsi que l'élaboration d'un premier rapport national sur les prises accidentelles grâce à des programmes d'observation sur le terrain (à bord, sur le site de débarquement et par auto-échantillonnage) pour différents engins de pêche, ainsi que des activités de formation, de sensibilisation, d'identification et de tests de techniques d'atténuation : programme de recueil de données sur les prises accidentelles (novembre 2020-janvier 2022) : 872 observations à bord, 1.450 questionnaires, 135 données sur les animaux échoués et 28 auto-échantillonnages de prises accidentelles par les pêcheurs. L'analyse des données commence et un rapport national d'analyse des données pour la Tunisie est en cours de finalisation.
- apporté son appui à l'harmonisation et à l'interconnexion entre le SAPBIO post-2020 et la nouvelle stratégie de la CGPM pour la pêche et l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire, afin de s'assurer que les deux abordent de manière harmonisée l'atténuation des captures accidentelles d'espèces vulnérables en Méditerranée.
- contribué à l'élaboration du portail de base de données méditerranéen en ligne sur le recueil de données relatif aux prises accidentelles par la FAO/CGPM dans le cadre du projet MAVA MedBycatch, phase 2.
- participé et contribué au webinaire de savoir-faire - prises accidentelles et déprédation –organisé le 16 mai 2022 et à l'événement sur les prises accidentelles tenu le 14 juin 2022 pendant la semaine Birdlife Ocean à Bruxelles ; la 23ème réunion du Comité scientifique consultatif de la CGPM au siège de la FAO, à Rome, Italie, du 21 au 24 juin 2022.

### **Projet « Mécanisme d'appui pour combler les principales lacunes en matière de connaissances sur les espèces vulnérables (mammifères marins, oiseaux de mer, tortues marines et élasmobranches) touchées par la pêche dans certaines zones de la Méditerranée »**

Ce projet est coordonné par le SPA/RAC en collaboration avec l'ACCOBAMS, BirdLife International, MEDASSET et l'UICN Med. Le projet a débuté le 1er janvier 2018 et s'achèvera en octobre 2022. A travers 9 petits projets sélectionnés, des informations sur les pêches opérant dans les zones méditerranéennes ont été recueillies ainsi que les mouvements des espèces vulnérables. Une étude ciblée "Les petits cétacés aux grandes baleines de l'Est de la Turquie" a été réalisée par l'ONG Marine Mammals Research Association.

## **II. Atténuation de l'impact de la pollution acoustique**

**Le projet financé par l'UE "Programme conjoint pour l'évaluation du BEE en termes de bruit-D11 dans la région marine méditerranéenne" QUIETMED2** : il s'agit d'un projet élaboré par un consortium composé de 11 entités dont le SPA/RAC et l'ACCOBAMS, coordonné par le CTN-Marine Technology Center del Mar. Il a débuté en février 2019 et s'est achevé en février 2021. Dans le cadre de ce projet, le SPA/RAC a élaboré le "manuel de suivi des activités anthropiques générant du bruit impulsif en mer". Ce manuel est destiné aux autorités compétentes des Parties contractantes à la Convention de Barcelone. Il fournit des notions de base sur la question du bruit sous-marin, son impact, le cadre juridique et les méthodes de rapport, aux plans national et international (exemple : le registre mis en place par l'ACCOBAMS).

**Le projet financé par l'UE "Aide à la coopération pour la mise en œuvre de la directive-cadre "Stratégie pour le milieu marin" sur le bruit sous-marin" QUIETSEAS** : il vise à aider les Etats membres et les autorités compétentes en leur fournissant des méthodes et des outils pour faciliter la gestion du Descripteur 11-Bruit sous-marin. Le projet a débuté en février 2021 et s'achèvera au cours du premier semestre de 2023.

Dans le cadre de ce projet, le SPA/RAC promeut la coopération en Méditerranée et encourage la coopération entre les Etats membres et non membres de l'UE.

### III. Amélioration des capacités des organisations et experts nationaux

- Dans le cadre de la phase II du projet MAVA MedBycatch, le SPA/RAC, avec l'appui des partenaires du projet, a organisé une formation en ligne (3-5 mai 2021) pour les acteurs tunisiens de la pêche et de l'environnement et en particulier les observateurs des prises accessoires et les gardes-pêche, concernant le protocole de recueil de données sur les prises accessoires en Méditerranée de la FAO/CGPM, l'identification des espèces vulnérables (requins, raies, cétacés, oiseaux de mer et tortues marines) ainsi que les engins de pêche et les mesures d'atténuation des prises accessoires.
- Dans le cadre du projet QuietMed 2 financé par l'UE, le SPA/RAC a organisé en étroite collaboration avec l'ACCOBAMS, l'atelier francophone sur le bruit impulsif en mer, en décembre 2020, avec la participation de représentants des autorités compétentes et scientifiques du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie et du Liban.
- La 5<sup>ème</sup> Conférence sur la conservation des cétacés dans les pays du sud de la Méditerranée (CSMC5), abritée par le Centre national des sciences marines du Liban (CNRS-L), s'est tenue en ligne du 13 au 15 avril 2021. Cette conférence a été organisée par le Secrétariat de l'ACCOBAMS, en étroite collaboration avec le SPA/RAC et a été financièrement appuyée par la Principauté de Monaco.
- Formation sur les nécropsies, les échouages vivants et les réponses aux situations d'urgence dans la zone de l'ACCOBAMS : suivre les bonnes pratiques en vue de déterminer les causes de mortalité ; Le programme de travail 2020-2022 de l'ACCOBAMS prévoyait la mise en place et le renforcement des réseaux nationaux officiels d'échouage (avec toutes les institutions nationales concernées), ainsi que l'appui à la collaboration entre les réseaux nationaux des Parties. Dans ce cadre, l'ACCOBAMS a organisé, en 2021 2022 et en collaboration avec le SPA/RAC, une formation en ligne puis en présentiel (Padoue et Liège) sur les nécropsies, l'adoption de bonnes pratiques en vue de déterminer les causes de mortalité, y compris les prises accidentelles lors des opérations de pêche (prises accidentelles) et l'ingestion de déchets marins, l'enchevêtrement dans les filets fantômes, mais également les impacts causés par le bruit, les collisions avec les navires et les maladies infectieuses.

### 6. MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE SURVEILLANCE DES CETACES

- **Le projet InterMed**, vise à accroître les connaissances sur la présence des cétacés dans le bassin méditerranéen. Dans le cadre de ce projet, le SPA/RAC coordonne une campagne de recherche sur le terrain, dans le détroit de Sicile et plus précisément dans les eaux faisant face aux côtes de Tunisie (golfe de Tunis et zones voisines comprises dans le plateau continental) en suivant les indicateurs IMAP convenus et en utilisant les protocoles appropriés tels qu'adoptés par le Groupe de coordination de l'approche écosystémique (Athènes, Grèce, 9 septembre 2019).
- Le SPA/RAC appuie un travail de terrain sur les eaux marines du Garraf (Corridor espagnol pour les cétacés), qui constitue une zone d'alimentation importante pour le rorqual commun, en vue de sa désignation en tant que zone importante pour les mammifères marins (IMMA).

### 7. MEDACES

Le SPA/RAC, en collaboration avec le secrétariat de l'ACCOBAMS, appuie la mise à jour de la base de données méditerranéenne sur les échouages de cétacés (MEDACES) à travers sa promotion auprès des points focaux nationaux des ASP/DB et de l'ACCOBAMS. En effet, le SPA/RAC a appuyé la mise en place et le renforcement du réseau national d'échouage des tortues marines en Algérie, en Egypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie, ce réseau pouvant servir au suivi des cétacés échoués.

### 8. MEETING & WORKSHOP

Dans le cadre du Forum 2020 sur les AMP, qui s'est tenu du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2021 à Monaco, le SPA/RAC et l'ACCOBAMS ont organisé un atelier sur le thème " Vitrine Initiatives pour la conservation des espèces mobiles". Des informations solides sur l'occurrence, la répartition et les aires de répartition des espèces mobiles ont été

présentées comme base de référence afin d'effectuer des recherches plus approfondies et d'obtenir des informations sur l'état de conservation des populations cibles.

Le SPA/RAC a participé aux réunions suivantes organisés par le Secrétariat de l'ACCOBAMS :

- Treizième réunion du Comité scientifique, à Cap D'Ail, en France, du 26 au 28 février 2020
- Réunion des partenaires du projet MAVIA DEPREDATION (*en ligne*), le 10 novembre 2021
- Deuxième atelier d'échange du Projet MAVIA DEPREDATION, à Catane, en Sicile, du 8 au 10 juin 2022